



Lancement de la distribution des bacs individuels

Dans le cadre du déploiement du nouveau schéma de collecte des déchets, nous vous informons que la distribution des bacs menée par la société CONTENUR va démarrer dans notre commune à partir de la semaine prochaine.

Dans un premier temps, les agents CONTENUR mandatés par la Communauté de Communes du Haut-Poitou vont déposer dans les boîtes aux lettres, un avis d'information afin de prévenir les usagers qu'ils passeront dans les prochains jours pour leur remettre leurs deux bacs.

Ensuite, les agents CONTENUR vont se présenter au domicile des usagers pour déposer les deux bacs.

ATTENTION AUX FAUX DEMARCHAGES : les agents CONTENUR seront dotés d'une carte professionnelle les identifiant. Ce dépôt des deux bacs est gratuit. Aucune somme ne peut vous être demandée.

En cas d'absence de l'utilisateur, les agents laisseront un avis de passage. Les usagers pourront joindre CONTENUR par 2 moyens

Par téléphone : 05 54 54 28 40

Par mail : hautpoitou.contenur@gmail.com

- Il est important de préciser que les bacs distribués sont mis à disposition des usagers.
- Ils restent la propriété de la Communauté de Communes.
- Les bacs doivent rester dans l'habitation lorsque l'utilisateur quitte le local.

La collecte en porte à porte, par bacs sera mise en œuvre, début 2025.

Vous pouvez également la possibilité de contacter le service relation usagers de la Communauté de Communes du Haut-Poitou pour tous renseignements concernant la distribution ou toutes autres questions relatives à la gestion et valorisation des déchets :

Par téléphone : 05 19 08 19 47

Par mail : dechets@cc-hautpoitou.fr